

















*Exceptionnellement en raison des différentes réclamations suite à la publication des classements de la première manche à Saint Jans Cappel, le comité d'organisation du Trophée du Nord en lien avec l'organisation de la course et le collège arbitral a décidé d'attribuer 6 points à l'ensemble des coureurs classés au-delà de la 44ème place.*